

1970

Lettre du Père Pascal Campana au Gouverneur du Congo — (19-IX-1891)

António Brásio

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/angolavol4>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

Recommended Citation

Brásio, A. (Ed.). (1970). Lettre du Père Pascal Campana au Gouverneur du Congo. In *Angola: 1890-1903*. Pittsburgh, PA: Duquesne University Press.

This 1891 is brought to you for free and open access by the Spiritana Monumenta Historica at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Angola: 1890-1903 by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.

LETTRE DU PÈRE PASCAL CAMPANA
AU GOUVERNEUR DU CONGO

(19-IX-1891)

SOMMAIRE — *Opportunité pour la fondation de la Mission de Cabinda. — Proposition de cette fondation au gouvernement du district du Congo.*

Lândana, le 19 Septembre 1891. //

Monsieur le Gouverneur. //

Depuis longtemps j'avais le désir, comme Votre Excellence du reste ne l'ignore pas, de commencer une mission à Cabinda, mais le manque de personnel m'en a empêché jusqu'ici. Aujourd'hui une occasion favorable se présente pour la réalisation de ce désir. Les missionnaires belges étant à même de desservir les stations de l'Etat Indépendant, nous nous retirons pour concentrer toutes nos forces sur le territoire portugais. Je puis donc disposer actuellement d'un certain personnel, ce qui ne serait plus le cas dans quelque temps, car les besoins de la mission sont urgents au-delà du Cuango, à Malanje et dans quelques jours sur la rive de la Lucala, où nous pensons nous établir. Cependant, comme la mission de Cabinda est projetée depuis longtemps, je voudrais lui donner la préférence; mais il faudrait pour cela que le gouvernement daignât accorder une habitation provisoire pour deux missionnaires et de plus un local convenable pour permettre aux habitants de Cabinda de prendre part aux offices religieux les dimanches et fêtes. Plus tard la mission pourvoira à son installation par ses propres

ressources. La mission de Cabinda n'exigera pas non plus aucune redevance de la part du gouvernement. Elle ne désire qu'une chose: c'est de pouvoir travailler librement à la gloire de Dieu et au développement de la civilisation dans les colonies portugaises de l'Angola. //

Je prie Votre Excellence, de daigner me faire part de la décision qu'elle voudra prendre à ce sujet, à fin que dans le cas favorable, ce projet ne souffre pas de plus long retard. //

Daignez agréer l'expression des hommages respectueux, avec lesquels j'ai l'honneur d'être de Votre Excellence le très dévoué. //

Pascal Campana //

Supérieur de la Mission Catholique de Lândana

Está conforme. //

Secretaria do Governo do distrito do Congo em Cabinda,
vinte e nove de Setembro de mil oitocentos noventa e um. //

No impedimento do secretário interino. //

s) *Luís Francisco Xavier da Costa Campos //*
Ajudante de campo

AHU — 1ª Repartição — Angola - Carton 12.